

Veules les Roses : L'actualité du confinement n°2

Mercredi 6 mai 2020

Distribution de masques :

Des masques en tissus ont été gracieusement confectionnés par l'association Veules Pratik.

Ces masques seront distribués aux Veulais inscrits sur les listes électorales. Pour obtenir un masque, les Veulais devront appeler la mairie en précisant leur adresse ainsi que le nombre de personnes vivants dans le foyer.

Les masques seront ensuite distribués dans les boîtes aux lettres.

Afin d'éviter un afflux de personnes et pour protéger les agents, aucun masque ne sera distribué à la mairie et les réservations se font uniquement par téléphone au 02.35.97.64.11.

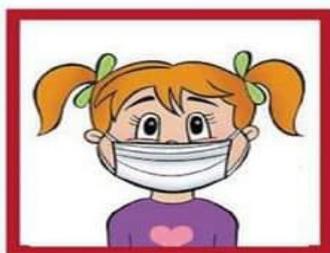
La distribution se fera au fur et à mesure de la confection des masques.



COMMENT BIEN UTILISER SON MASQUE ?



1 Je me lave les mains pendant 1 min...



Il me cache le NEZ, la BOUCHE et le MENTON

2 Je le mets quand je sors de la maison



3 Je le mets (et l'enlève) en le tenant par les liens



4 Je ne touche pas mon masque



Pré-inscription à l'école :

Votre enfant est né en 2017 ?

Pour inscrire votre enfant à l'école de Veules les Roses, merci de contacter la mairie de votre commune. Vous devez être munis d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille ou d'un acte de naissance de votre enfant et de la photocopie des vaccins dans le carnet de santé.

Si votre enfant utilisera les transports scolaires vous devez impérativement l'inscrire sur le site <https://www.normandie.fr/transport-scolaire>.

Dans le contexte actuel, la réunion et la visite de pré-rentrée se dérouleront la première semaine de septembre.

La visite du 5 juin et la réunion du 12 juin sont annulées.

Marché hebdomadaire du mercredi :

Le marché hebdomadaire est maintenu sur le parking de la mairie, jusqu'à fin juin, de 8h à 12h.

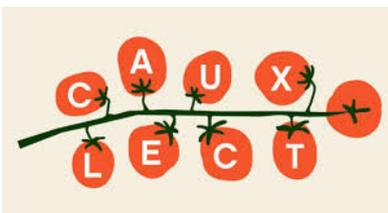
Les consignes sanitaires restent inchangées :

- Accès limité à 1 membre par foyer
- Respect du sens unique de circulation
- Friction des mains avec une solution hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du marché
- Maintien des mesures de distanciation sociale d'au moins 1 mètre
- Les denrées alimentaires ne doivent pas être touchées

Les commerçants Veulais à votre service (mise à jour) :

Les commerçants restent à votre disposition :

- La boulangerie et les épiceries restent ouvertes.
- L'Épicerie de la Plage (02.35.97.63.98) et le Panier Normand (02.35.97.23.11) proposent des livraisons à domicile.
- Comme à la Maison propose des plats à emporter (06.64.96.16.12).
- Les Serres du Val (02.35.97.62.09) restent ouvertes pour vous proposer des plantes aromatiques et des plants de légumes.
- M & Mme Mahieu (09.52.08.05.24) continuent de vendre leur cresson tous les jeudis de 15h à 16h aux Cressonnières.
- Le bureau de Poste est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h.
- Les pêcheurs et ostréiculteurs continuent à vous vendre leurs produits en front de mer.
- Le marché alimentaire a lieu tous les mercredis, parking de la Mairie de 8h à 12h.
- La Boutique de la Plage (06.74.98.70.45) est ouverte les 8, 9 et 10 mai et proposent des plats à emporter, uniquement sur commande.
- La Cave de St Valery en Caux et le restaurant Les Galets à Veules s'associent pour vous livrer vos plats à domicile (06.99.90.24.82).
- Le site web Cauxlect.com regroupe les commerçants de Veules les Roses et ses alentours qui continuent à travailler pendant le confinement.



Manifestations, reports et annulations (mise à jour) :

Suite aux annonces du Président de la République, plusieurs manifestations ont été reportées ou annulées :

Fête du Cresson, 12 avril : REPORTÉE AU 19 SEPTEMBRE 2020

Salon des Antiquaires, 25 - 26 avril : REPORTÉ AUX 24 ET 25 OCTOBRE 2020

Concert du TTV, 2 mai : ANNULÉ

Vide-grenier, 16 mai : ANNULÉ

Commémoration des 80 ans de la Bataille de Veules, 13 - 14 juin : REPORTÉE AUX 12 - 13 JUIN 2021

La Rose en Fête, 20 - 21 juin : REPORTÉE AUX 5 ET 6 SEPTEMBRE 2020

Le Festival du Lin et de la Fibre Artistique, 3 - 5 juillet : ANNULÉ

Festivités du 14 juillet : ANNULÉES

Marchés de nuit, 16 juillet et 11 août : ANNULÉS

Salon du Livre, 25 - 26 juillet : ANNULÉ

Fête de la Mer, 15 août : ANNULÉE

Foire du Val, 4 octobre : REPORTÉE AU 3 OCTOBRE 2021

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 :

Aucun rassemblement ne pourra être fait pour la célébration du 8 mai. La cérémonie sera limitée par un dépôt de gerbes, au Monument aux Morts, par le Maire et le Président des Anciens Combattants. La mairie invite les Veulais à pavoiser leurs résidences et à observer une minute de silence.

Réouverture de la mairie :

A partir du lundi 11 mai, la mairie est, de nouveau, ouverte au public.

Nous demandons aux visiteurs de respecter les consignes sanitaires ainsi que les distanciations sociales. Une seule personne à la fois sera accueillie au secrétariat.

Pour rappel, la mairie est ouverte :

- du lundi au jeudi : 10h - 12h
- le vendredi : 10h - 12h / 14h - 16h

Les n° d'écoute :

- **Information Coronavirus Covid-19** 0800 130 000 (service d'information sur le Covid-19, 24h/24)
- **Croix-Rouge Ecoute** : 0800 858 858 (service de soutien psychologique, 8h - 20h)
- **Allo enfance maltraitée** : 119 (situations de maltraitance à enfants, 24h/24)
- **Violences femmes info** : 3919 (lundi au samedi 9h - 19h)
- **Urgence 114** : Envoi d'un sms au 114, en indiquant l'adresse où la victime se trouve (dispositif d'aide aux victimes de violences conjugales et parentales)
- **Allo Ecoute Parents** : 06 01 18 40 36 (Ecoute, aide, soutien à la parentalité, lundi au samedi 14h - 17h)